



Succession d' un appartement au nom de deux personnes .

Par **KIKEKOIDON**, le **07/10/2010** à **17:11**

Bonjour ,

Mon père possédait depuis longtemps un appartement a son seul nom . Il y a quelques années , suite aux demandes répétées de ma mère il a fait mettre également à son nom celui ci .

Aujourd' hui , ma mère étant gravement malade , il aurait voulu pouvoir faire hériter celui ci à mes frères mais pas à ma soeur qui y loge gratuitement depuis toujours .

Mon père n' ayant pas fait de testament à ce jour (seulement une donation au dernier vivant) lui est il possible de revenir sur cet acte afin de pouvoir décider à qui reviendra l'appartement qu' il avait acheté en nom propre ?

Dans le cas contraire , lui est il possible , une fois ma mère décédée , d 'établir en son nom la succession de l' ensemble du patrimoine (financier + immobilier) afin de régler le problème ?

D 'avance merci pour vos réponses .